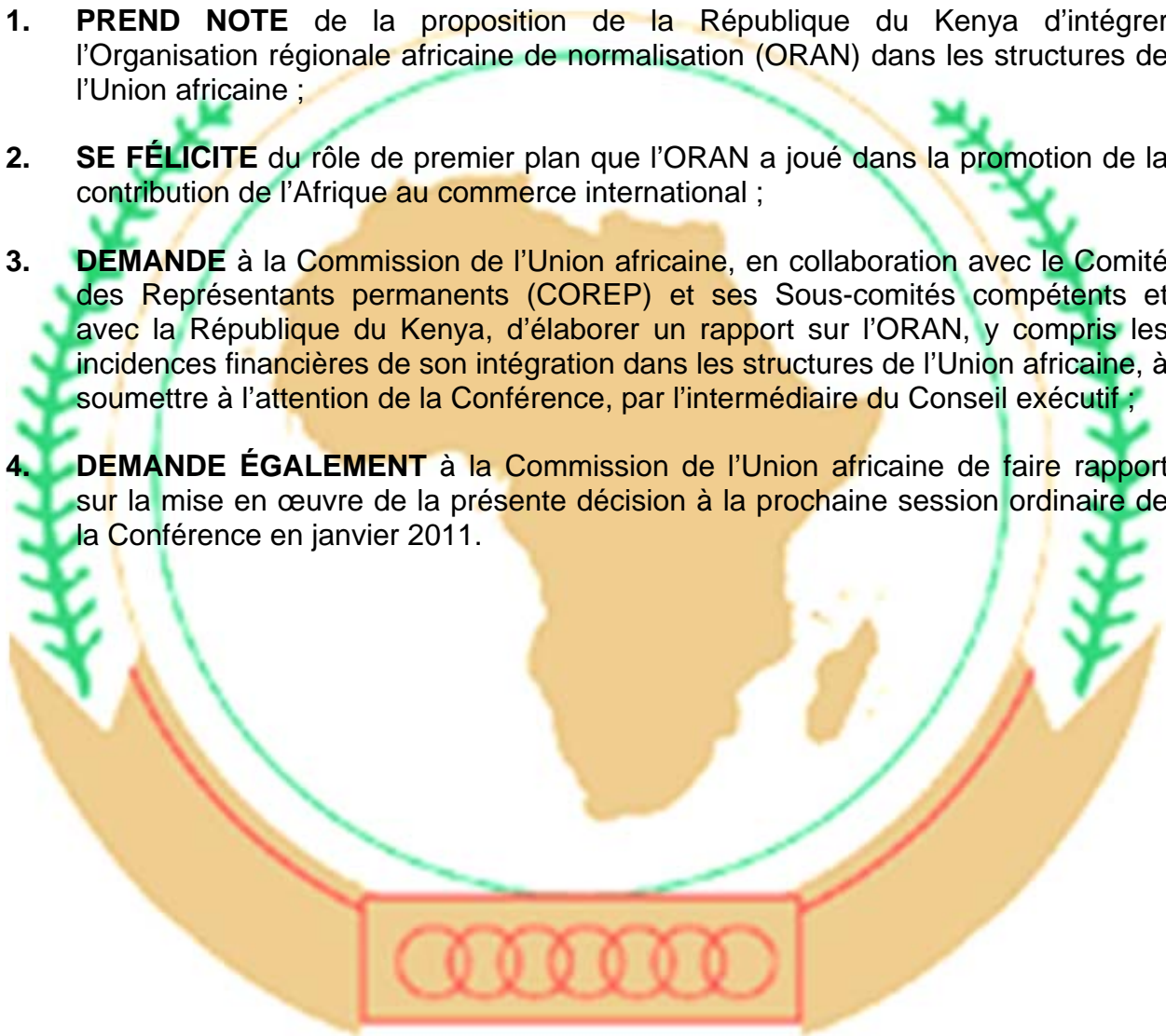


**DÉCISION SUR L'INTÉGRATION DE L'ORGANISATION
RÉGIONALE AFRICAINE DE NORMALISATION (ORAN)
Doc. Assembly/AU/17(XV) Add.7**

La Conférence,

1. **PREND NOTE** de la proposition de la République du Kenya d'intégrer l'Organisation régionale africaine de normalisation (ORAN) dans les structures de l'Union africaine ;
2. **SE FÉLICITE** du rôle de premier plan que l'ORAN a joué dans la promotion de la contribution de l'Afrique au commerce international ;
3. **DEMANDE** à la Commission de l'Union africaine, en collaboration avec le Comité des Représentants permanents (COREP) et ses Sous-comités compétents et avec la République du Kenya, d'élaborer un rapport sur l'ORAN, y compris les incidences financières de son intégration dans les structures de l'Union africaine, à soumettre à l'attention de la Conférence, par l'intermédiaire du Conseil exécutif ;
4. **DEMANDE ÉGALEMENT** à la Commission de l'Union africaine de faire rapport sur la mise en œuvre de la présente décision à la prochaine session ordinaire de la Conférence en janvier 2011.



Adoptée par la quinzième session ordinaire de la Conférence à Kampala (Ouganda), le 27 juillet 2010

2010

Decision on the Integration of the African Regional Organization for Standardization Doc. Assembly/Au/17(Xv) Add.7

The Assembly

The Assembly

<http://archives.au.int/handle/123456789/1216>

Downloaded from African Union Common Repository